



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ENA

Question écrite n° 57767

Texte de la question

M. Guy Lengagne appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur le recrutement et la formation des élèves de l'Ecole nationale d'administration. A cet égard, la pétition signée récemment par les élèves de la dernière promotion de cette école n'a fait que révéler les profonds dysfonctionnements de celle-ci ainsi que l'inadaptation actuelle de sa formation. En particulier, l'absence quasi totale de critères scientifiques au niveau du recrutement ainsi que de la formation entraîne des conséquences souvent préjudiciables pour le fonctionnement de la haute administration et du politique. Car en définitive, il revient toujours à l'homme politique et au haut fonctionnaire, et non au scientifique, de décider. Cela suppose donc de comprendre le langage de ce dernier et de comprendre que le scientifique n'a pas pour responsabilité de décider, la plupart des propositions scientifiques étant par nature indécidables. Cela suppose en définitive, entre le décideur politique et le scientifique, qu'il y ait un langage commun, ce que l'école de formation de la plupart d'entre eux se révèle aujourd'hui incapable d'apporter par la dispense, a priori, de toute culture scientifique. C'est pourquoi il souhaiterait savoir si le Gouvernement entend procéder, à plus ou moins court terme, à une réforme des procédures de recrutement des candidats à l'Ecole nationale d'administration et des enseignements dispensés lors de la formation.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57767

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2001, page 909